

APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET de CONSTRUCTION de 6 logements individuels en location - accession et 14 logements semi-collectifs locatifs Traon Ar Vorc'h P L O M E L I N

INDICATION DES TRANCHES :

Il est prévu une tranche de travaux pour la présente opération.

INDICATION DES TRAVAUX :

CHAPITRE A – BATIMENT

- LOT 1 – Gros-Oeuvre
- LOT 2 – Charpente
- LOT 3 – Couverture Ardoises
- LOT 4 – Menuiseries Extérieures PVC - Fermetures
- LOT 5 – Menuiseries Bois
- LOT 6 – Métallerie
- LOT 7 – Cloisons – Plâtre - Isolation
- LOT 8 – Revêtements de Sols - Faïence
- LOT 9 – Peinture – Revêtements Muraux
- LOT 10 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage Gaz
- LOT 11 – Electricité – VMC
- LOT 12 – Espaces Verts Privatifs

CHAPITRE B – V.R.D

- LOT A – Terrassement Voirie
- LOT B – Assainissement
- LOT C – Electricité – Eclairage – Téléphone
- LOT D – Aménagements Paysagers
- LOT E – Murets de Soutènement

*Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site www.avispublicsdebretagne.com à Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE, 85 rue de Kergestin, BP 1139, 29101 QUIMPER Cédex,
pour le **VENDREDI 31 OCTOBRE 2008 avant 17 Heures.***

RENSEIGNEMENTS :

CHAPITRE A - BATIMENT

Mr OULC'HEN – Architecte DPLG
5 Place de l'Eglise – BP 19 – 29940 LA FORET FOUESNANT
Téléphone : 02.98.56.82.48
Télécopie : 02.98.51.42.14

Cabinet VIOL – Economiste
5 Route de Saint Thomas – 29170 PLEUVEN
Téléphone : 02.98.54.62.45
Télécopie : 02.98.54.71.55

Service technique de l'OPAC
85 rue de Kergestin – 29334 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.55.64.00
Télécopie : 02.98.55.21.63

CHAPITRE B – V.R.D

C.I.T - Cabinet LE GUELLEC - Géomètre-Expert
5 Bis Rue Charles Le Bastard – BP 61008 – 29121 PONT L'ABBE Cédex
Téléphone : 02.98.87.02.88
Télécopie : 02.98.66.02.55

Les mentions fixées à l'article 42 du Code des Marchés Publics, figurent dans le règlement de la consultation, joint au dossier d'appel d'offres.

Dossier à retirer à l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE

Les frais de dossier (15 € par chèque uniquement) sont à la charge de l'entreprise, conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics.

Date d'envoi à la publication : le 29 SEPTEMBRE 2008.